

**FICHE DE RECUEIL DES VŒUX DE LV2**  
**ET DES ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENT LATIN-CHORALE**  
**ENTRÉE EN 5<sup>ème</sup>**  
**RENTRÉE 2022**

Madame, Monsieur,

Depuis la mise en application de la réforme du collège, **l'apprentissage de la seconde langue vivante débute désormais en 5<sup>ème</sup> pour tous les collégiens**. Un enseignement de complément de latin est proposé aux élèves volontaires à partir de la classe de 5<sup>ème</sup> et poursuivi jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup>. Cet enseignement permet d'obtenir 20 points supplémentaires en vue de l'obtention du Diplôme National du Brevet. C'est également le cas pour un autre enseignement de complément à savoir l'enseignement facultatif de chant choral.

Afin de préparer la rentrée prochaine, je vous invite à formuler vos demandes ci-dessous en sachant que la décision d'acceptation ou de refus sera connue à la rentrée **en fonction des places disponibles**. Merci de ramener au professeur principal de la classe de votre enfant, ce document renseigné **pour le 17 janvier 2022 dernier délai**.

Je soussigné(e), M/Mme .....,

Responsable légal de l'élève Nom.....Prénom.....Classe.....

Atteste avoir pris connaissance des engagements listés ci-dessous.

Vous indiquerez « 1 » pour votre choix prioritaire, puis « 2 » pour le suivant, etc. Mettre deux choix au minimum.



CHOIX DE LA LV2 OBLIGATOIRE PARMIS 3 POSSIBILITES	SOUHAIT D'INSCRIPTION	PRIORITÉS DES CHOIX
<b>Langue vivante 2 Italien</b> Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 <sup>ème</sup> .	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	.....
<b>Langue vivante 2 Espagnol</b> Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 <sup>ème</sup> .	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	.....

CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT	SOUHAIT D'INSCRIPTION
<b>Latin</b> Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 <sup>ème</sup> , sera poursuivi jusqu'en 3 <sup>ème</sup> à raison de 2h/semaine. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<b>Chorale</b> Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 <sup>ème</sup> , sera poursuivi jusqu'en 3 <sup>ème</sup> à raison de 1h/semaine. Il est complété par 36h réparties sur l'année scolaire. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

St Raphaël, le .....

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :